

Un crédit de CHF 9'456'000.- TTC pour la réalisation du projet de requalification des rues du village – secteur Saule Creux (ES 14-2023-43)

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,
- Vu le rapport de la commission « Economie et Sécurité » du 1^{er} octobre 2023,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration » du 6 octobre 2023,
- Vu l'approbation du Conseil municipal relatif au crédit d'étude pour l'établissement du projet de requalification des rues du village, voté le 4 février 2020 (ES 18-2019-67),
- Conformément à l'article 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 23 oui (unanimité des membres présents)

1. de réaliser le projet de requalification des rues du village – secteur Saule Creux.
2. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 9'456'000.- TTC destiné à ces travaux.
3. de comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
4. d'amortir cette dépense conjointement avec le crédit principal. Les dépenses concernant l'aménagement seront amorties en 30 ans et les dépenses relatives à l'assainissement seront amorties en 40 ans et financées parallèlement par l'encaissement d'un loyer versé par le fonds intercommunal d'assainissement (FIA) à enregistrer au fonctionnement. La dépense nette de CHF 8'177'000.- TTC sera amortie dès la première année d'utilisation du bien, prévue en 2027.
5. de prendre acte que ce crédit sera financé à hauteur de CHF 1'240'000.- TTC par le FIA, à hauteur de CHF 20'000.- par la Confédération (OPB) et à hauteur de CHF 19'000.- par l'Etat. Le montant TTC à la charge de la Commune se monte à CHF 8'177'000.-.
6. d'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 9'456'000.- TTC afin de permettre l'exécution de ces travaux.
